

Barème de l'évaluation pour le prix René Houpert

- **Communication écrite /8**
 - Contribution scientifique : /5
 - Rédaction (clarté, mise en valeur des résultats, ...) /3

- **Communication orale /12**
 - Utilisation du temps, rythme, débit /2
 - Qualité de la présentation (qualité des slides – lisibilité, attractivité, originalité – structure de la présentation, aptitude à illustrer les propos...) /2
 - Expression orale (clarté, vocabulaire, élocution, fluidité, maîtrise du français, de l'anglais...) /3
 - Réponses aux questions /5

Concernant la présentation orale, les consignes sont les suivantes :

- **Phase de qualification** : 10 minutes de présentation en langue unique, soit français (par défaut), soit anglais (sur dérogation, si le doctorant ne parle pas français) + questions

- **Phase finale** : 15 minutes de présentation pour les qualifiés, soit français (par défaut), soit anglais (sur dérogation, si le doctorant ne parle pas français) + questions